





OXYMORE HURRICANE RETRO

UN OURAGAN D'AIR PUR, 2 en 1 REF: ONPHR



Traitement jusqu'à 660 m3/h (1)



Purification :

jusqu'à 400 gr de COV / jour(2)



Média: ULTIMATE

Charbon Actif + Tio² auto-régénérant



UV 55 de 55W



Filtre OXYMORE PARTICULE F7



Maintenance 1 fois par an (3)



Débit d'air : de 100 à 500 m3/h.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Alimentation et puissance : 220V - 350W

Lampe: 4 x 55W

Conception : **Mêtal, Acier et peinture epoxy** Dimensions (H x L x P) : **618 x 400 x 920 mm**

Poids: **40 kg** Couleurs: **Blanc**

Câblerie: câble prise électrique EU







Production d'ozone : 20 gr / h



Minuterie manuelle: 0-120 minutes

PRÉSENTATION

L'OXYMORE HURRICANE RETRO est le premier dispositif de traitement intégrant une ventilation digne d'un ouragan.

Mobile, il incarne la combinaison parfaite de nos technologies de purification OXYMORE et RETRO, permettant la synergie des traitements préventifs et curatifs.

L'HURRICANE RETRO permet pour un recyclage complet et une décontamination totale de l'air en un temps record.

De quoi être choqué, par un traitement de choc aussi durable.

CONTENU DU COFFRET

- **1** purificateur OXYMORE HURRICANE RETRO
- 4 lampes OXYMORE UV 55
- 2 médias OXYMORE ULTIMATE

- 1 filtre OXYMORE PARTICULE F7
- 1 cordon d'alimentation
- 1 livret d'instructions d'utilisation

GARANTIE ET CERTIFICATIONS

- ► Garantie 3 ans pièces et main d'œuvre hors consommables. SAV en France.(2)
- Conception et Fabrication Françaises, certification : CE
- ➤ Système breveté certifié AFNOR conforme à la norme NF EN60335-1, Directives 2014/35/EU et 2006/42/CE Les tests ont été réalisés conformément aux normes XP-B44-013 et PR NF EN 16846-1
- Dispositif répondant aux décrets Français QAI 2015-1926 du 30 décembre 2015 et 2015-1000 du 17 août 2015, portant sur les exigences en matière de gualité de l'air intériWeur.

⁽¹⁾ Donnée à titre indicative, sur la base de mesure faites en conditions réelles raisonnables, susceptibles d'être le plus fréquemment retrouvées, avec une hauteur sous plafond de 2,5m et une surface au sol de 150m² en champs dégagé.

⁽²⁾ Sous réserve d'une utilisation conforme aux recommandations d'utilisation et un changement régulier du filtre poussière (à saturation) pour protéger la chambre de purification et garantir sa durabilité.

(3) La durée de vie d'une lampe UV est garantie pour une utilisation de 10 000 heures. Au-delà, elle ne s'éteint pas mais elle perd progressivement sa puissance de rayonnement.